

Ecrit par le 19 décembre 2024

Costières de Nîmes : vendanges en baisse mais résilience en hausse



Le président de l'[AOC Costières de Nîmes](#) Cyril Marès n'y va pas par quatre chemins : « Nous avons une récolte en moyenne en recul de -25%, voire -50% à Monfrin. Donc moins de quantité, mais en revanche, un beau millésime, atypique avec la météo qui me rappelle mes jeunes années, entre 1980 et 90. »

[Aurélie Pujol](#), la directrice de l'AOC analyse le bilan post-vendanges : « Certes la quantité baisse, mais sûrement pas la qualité qui promet gustativement beaucoup. Les ventes sont en repli avec la baisse de consommation, mais le dynamisme des prix tire la production vers le haut. Avec d'autres vignobles, nous avons vécu une année compliquée, une série de paradoxes qui font l'actualité d'une filière en pleine

Écrit par le 19 décembre 2024

mutation. »

De son côté, [Jérôme Castillon](#), le vice-président précise : « On a quand même produit 105 573 hl sur nos 3 242 hectares, dont 1/3 en bio ou en conversion. Nos vignes sont en bonne santé, vigoureuses, elles n'ont qu'une trentaine d'années, elles savent où aller chercher l'eau dans le sous-sol, donc elles n'ont pas connu de stress hydrique cette année. Côté stock, on est passé de 11 à 14 mois, surtout en rouge, mais on a manqué de rosé à l'exportation. Mais surtout, personne n'a bradé son vin. Vous savez, on est une équipe, on est fier de notre travail, de porter le drapeau des Costières. Et ceux qui sont obligés de déstocker, ce sera pour du Vin de France pour ne pas nuire à la famille que nous formons. »

Une résilience malgré les difficultés

« Les exportations sont en baisse constante or, elles représentent 90% de nos ventes, ajoute Aurélie Pujol. 70 000 hl en 2021, 63 000 hl en 2022, 45 000 hl cette année. Elles se tassent en Chine, au Royaume-Uni aussi avec le Brexit ». Et le Cyril Marès précise : « Aux États-Unis, on est arrivé à un plateau, la consommation ne progresse pas. Et on ne sait pas ce qui va se passer si Trump est réélu le 5 novembre, sa taxe avait simplement été suspendue lors de la mandature Biden. »

En dépit de la crise que traverse le monde agricole, les vigneron ne se résignent pas, ils sont persuadés d'un futur rebond. « Nous nous projetons dans l'avenir, nous faisons des projets, nous devons être désirables pour être désirés, résume Jérôme Castillon. Nous avons une démarche proactive en dépit du contexte, nos réunions sont loin d'être moroses, nous avons un instinct de résilience. Notre identité, c'est notre singularité, notre appartenance à une culture, une agriculture. Nous sommes une AOC qui avance, innove, positive. »

Un territoire engagé pour la nature

Aurélie Pujol évoque la Charte Paysagère et Environnementale, le Schéma du Végétal, la pose de nichoirs à mésanges pour préserver la biodiversité, la plantation de haies avec des essences locales pour abriter insectes, hérissons et oiseaux. Un nouveau logo épuré a été dessiné avec un slogan « Les Costières de Nîmes : la fraîcheur d'une brise marine, la force des galets », pour insister sur ce terroir entre Cévennes et Camargue, Vaccarès et Alpilles, le site a été mis au goût du jour, un clip tourné avec pour bande son, une musique composée par le guitariste gardois Julien Doré.

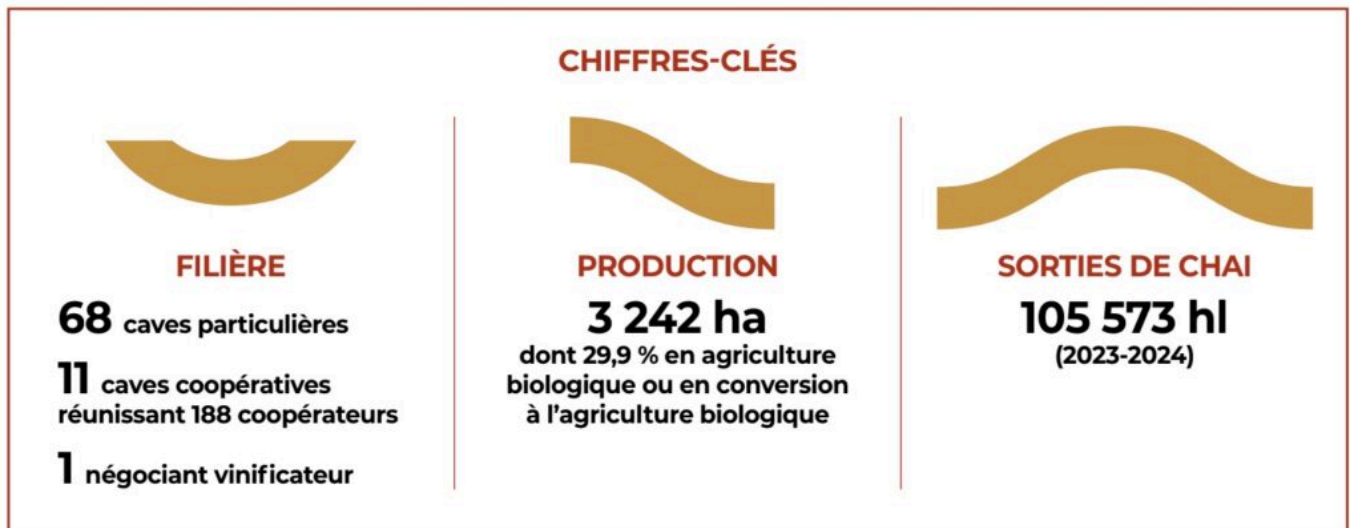
Des événements reconduits en 2025

En 2025, face au succès populaire rencontré cette année, seront évidemment reconduits les 'Vignes Toquées', 'Minuit Toqué', les bodégas, les 'Jeudivins'. « Chaque jeudi, au cœur de Nîmes, face aux Arènes, il y a eu plus de 2000 touristes et autochtones par soirée, se félicite Aurélie Pujol. Donc, nous continuons à jouer à fond la carte de l'attractivité auprès des commerçants, des bars, des cafés et des offices de tourisme avec notre vitrine sur l'Esplanade et ça va aller crescendo quand le Palais des Congrès sortira de terre, dans quelques mois. »

Le paysage de l'appellation menacé

Ecrit par le 19 décembre 2024

Les Costières de Nîmes vendent 20 millions de bouteilles par an, c'est dire si elles rayonnent au-delà du Gard et de l'Occitanie. Toutefois, elles ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête, la ligne THT (très haute tension) de 400 000 entre le bassin de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et Jonquières-Saint-Vincent (Gard). « Elle est capitale pour le territoire et pour le pays en matière de décarbonation », a déclaré le Préfet de la Région Sud, [Christophe Mirmand](#) le 27 septembre dernier à Marseille. Ce qui, de l'autre côté du Rhône, a provoqué une levée de boucliers. Pêle-mêle : « Déni de démocratie », « Mépris des populations », « Projet écocide destructeur de paysages protégés. » Arles et les Alpilles seraient épargnés, pas la Plaine de la Crau, pas les Costières de Nîmes qui seraient défigurées par ces immenses pylônes au milieu des vignes. Le lobbying va donc s'intensifier pour éviter ce pillage, cette atteinte au paysage et à l'environnement. La solution de l'enfouissage prônée depuis des décennies coûtant trop cher risque d'être abandonnée au profit de 60 km de fils à haute tension qui altéreraient le panorama. Comme le font, sans que cela choque quiconque, les éoliennes autour des remparts de la Cité de Carcassonne, pourtant inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO...



©AOC Costières de Nîmes

Contact : communication@costieres-nimes.org

Vendanges mi-figue mi-raisin pour la

Fédération des Vignerons Indépendants de Vaucluse



« Le bilan n'est pas très réjouissant ». Ainsi s'exprime [Thierry Vaute](#), le président des [Vignerons Indépendants de Vaucluse](#), par ailleurs vigneron à Beaufort-de-Vaucluse, dans les nouveaux bureaux du [Palais du Vin](#) à Orange-Sud. « Il reflète l'ambiance de nos vignobles avec un volume en recul de -20% à -30% selon les bassins du département. Le printemps a été arrosé, la pression phytosanitaire conséquente, heureusement, l'été a été chaud et sec, du coup ça a bien rattrapé l'état sanitaire. Mais le millésime 2024 va battre un record historiquement bas, pire qu'en 2021 à cause du gel, du mildiou voire de la coulure sur le Grenache. Mais la qualité est bien présente. »

Ecrit par le 19 décembre 2024

[Céline Barnier](#), vice-présidente de la Fédération des Vignerons Indépendants de Vaucluse, en charge de l'œnotourisme, se félicite : « Nombre de domaines ont reçu nombre de visiteurs pour déguster les cuvées, savoir comment on travaille, de quoi est constitué le sous-sol, quels sont les cépages qui entrent dans l'assemblage de chaque couleur. Il y a eu des concerts, des food-trucks dans les vignes, des apéros. Bientôt un site en ligne au niveau national donnera le détail des animations. L'opération 'Vendangeur d'un jour' a bien marché, les amateurs ont vu que ce n'était pas une sinécure de tailler les grappes, sans parler du travail quand elles arrivent dans le caveau. »

[Pierre SAYSSET](#), le directeur du Palais du Vin précise : « Sur 75 millions de touristes qui viennent en France, 12 visitent les caves, les vignobles. Nos paysages sont un facteur majeur de l'attractivité de Vaucluse, une manne financière. »

Céline Barnier, Pierre SAYSSET et Thierry Vaute.

Thierry Vaute revient à la charge sur le climat socio-économique de cette rentrée d'automne : « Souvent on fait contre mauvaise fortune bon cœur, mais là notre bonhomie est impactée. Le modèle économique de l'agriculture se détériore, que ce soit pour les céréaliers, les éleveurs, les arboriculteurs et nous les vignerons. Ce n'est pas dans notre ADN de dire que ça va mal mais depuis 5 ans, on accumule les problématiques : les gilets jaunes, la Taxe Trump aux USA, le Covid et son cortège de fermetures des bars, restaurants et cavistes. Certains n'arrivent pas à rembourser les PGE. S'ajoutent à cela la tendance à la déconsommation globale du vin, en particulier du rouge, les aléas climatiques et on devient résilients. » D'ailleurs le 7 septembre dernier, *Les Echos* titraient sur le plongeon général de la production de vin, - 10%. « Le feu couve dans les campagnes, prévient-il. Depuis la crise de mars-avril, aucune réponse n'a été apportée à nos questions. Un ministre est parti, une autre arrive. Le ras-le-bol, les frustrations sont à leur comble, on ne compte plus les suicides de paysans, on a le moral dans les chaussettes. Ne vous étonnez pas si les tracteurs repartent à l'assaut des villes et bloquent tout. L'Etat doit absolument répondre présent rapidement. »

Néanmoins, Thierry Vaute veut rester optimiste et voir le verre à moitié plein... « Nous représentons 80% des vignerons de Vaucluse. Et notre filière est dans le top 3 de la balance commerciale, alors donnez nous de l'oxygène pour passer le cap. »

Les Vignerons Indépendants de Vaucluse en chiffres :

- 11 000 hectares
- 47 appellations
- 400 domaines adhérents
- 30 millions de bouteilles vendues
- 81% de rouge - 10% de rosé - 9% de blanc
- Commercialisation : 55% en bouteilles / 45% en vrac
- Chiffre d'affaires autour de 300M€

En Vallée du Rhône, les vendanges ont commencé



Les vendangeurs de la Vallée du Rhône ont donné les premiers coups de sécateurs sur les blancs ce lundi 2 septembre, soit près d'une semaine en retard par rapport à 2023. Les rouges, quant à eux, devraient être vendangés à partir de mi-septembre.

Cette année, les vendanges en Vallée du Rhône se rapprochent des moyennes décennales en termes de date, mais se font 10 jours plus tard par rapport aux millésimes 2020 et 2022 qui ont enregistré un record de précocité.

Après l'un des hivers les plus chauds et un hiver sec, les vignes de la Vallée du Rhône ont nécessité un

Ecrit par le 19 décembre 2024

débourrement plus précoce. Les pluies abondantes qui ont eu lieu depuis le printemps ont compensé le déficit en pluviométrie enregistré depuis le début de l'automne. Même si certains vignobles ont été touchés par le gel en avril, notamment dans le Luberon, le Ventoux, le Diois, et sur le secteur de Crozes-Hermitage, les vendanges démarrent dans un contexte très favorable aux conditions de maturation.

Les vignerons sont confiants quant au potentiel du millésime qui se profile, avec des premiers jus qui annoncent déjà de belles maturités tanniques et de beaux équilibres. Malgré des aléas climatiques importants, les vignerons des vignobles de la Vallée du Rhône auront mis tout leur savoir-faire et toute leur ténacité dans les vignes pour garantir la qualité de la récolte.

La Cove a vendangé sa vigne intercommunale



Ecrit par le 19 décembre 2024

Comme chaque année vers la fin de l'été, la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) procède aux vendanges de sa vigne intercommunale. En Vaucluse, une exploitation sur deux est viticole. La vigne occupe près de 70% des terres agricoles situées au sein du territoire de la Cove.

Avec le soutien de la Confrérie du plant de vigne de Caromb, le Campus Provence Ventoux de Carpentras-Serres et la Chambre d'agriculture de Vaucluse, la Commission 'Agriculture' de la Cove a installé une parcelle viticole dans l'enceinte de son Hôtel de Communauté. Toute l'année, cette vigne intercommunale sert d'outil pédagogique aux élèves du Campus Provence Ventoux de Carpentras-Serres. Les vendanges sont donc une étape cruciale de leur apprentissage.

Le raisin vendangé est acheminé à la cave Rhonéa à Beaumes-de-Venise et le raisin vinifié est mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont entre 400 et 500 kg de raisin récoltés sur la vigne intercommunal, du syrah, grenache, cinsault et mourvèdre. Et ce sont entre 300 et 400 litres de vin produit.



Les élèves du Campus Provence Ventoux étaient notamment accompagnés de Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, et de Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural. DR

V.A.

Devenez vendangeur le temps d'une journée



Les vendanges ont débuté il y a quelques jours en Vallée du Rhône. A l'occasion de cette période importante pour le monde viticole, les Vignerons indépendants du Vaucluse vous donnent rendez-vous au cœur des vignes et vous proposent de devenir vendangeur d'un jour.

18 domaines vaclusiens se sont proposés pour vous faire vivre une expérience unique : devenir vendangeur pendant un jour, mais pas seulement. A travers cette journée, vous découvrirez tous les aspects du métier de vigneron indépendant, car ce dernier ne s'arrête pas une fois les vendanges terminées.

Ecrit par le 19 décembre 2024

Au programme : accueil au domaine, compréhension du terroir, du climat, des cépages et des paysages viticoles, cueillette des baies, pressurage, visite des caves, et bien évidemment, dégustation. Pour encore plus de convivialité, chaque domaine propose un moment de partage entre participants et vigneron lors d'un repas.

A partir de 30€ (tarif en fonction du domaine choisi), vous pourrez donc découvrir un nouveau métier qui requiert un savoir-faire unique et profiter d'un repas convivial.

Pour découvrir quels domaines proposent cette expérience, [cliquez ici](#).

V.A.

Côtes du Rhône : cette année, le ban des vendanges mêlera tradition et nouveauté

Ecrit par le 19 décembre 2024



Ce samedi 27 août, les [Compagnons des Côtes du Rhône](#) organisent la 26ème édition de leur ban des vendanges. La fête aura lieu à Avignon, la capitale des Côtes du Rhône, où 10 000 personnes se réunissent chaque année pour fêter cette tradition mêlant culture, gastronomie, paysages et convivialité.

Au Moyen-Âge, les souverains levaient le ban des vendanges pour autoriser les vigneronns à commencer la récolte du raisin. Si à l'époque il était interdit de vendanger avant cette autorisation, les vigneronns peuvent aujourd'hui débiter la récolte quand il le souhaite. Pourtant, la tradition du ban des vendanges perdure, comme c'est le cas pour les Côtes du Rhône depuis les années 1990.

Cette année, les Compagnons des Côtes du Rhône renouvelle cette fête populaire pour la 26ème année. Ce samedi, entre 8 000 et 10 000 personnes seront attendues pour déguster les vins de l'appellation, mais aussi profiter de diverses animations et concerts dans le cadre idyllique du jardin des Doms à Avignon.

Écrit par le 19 décembre 2024

Les traditions perdurent

Comme chaque année depuis plus de 20 ans, quelques traditions vont encore être mises en avant. À 17h, les Confréries Bachiques défilent depuis le parvis de l'église Saint Agricole jusqu'à la métropole Notre Dame des Doms. Cette dernière accueillera la traditionnelle messe vigneronne en provençal. Il y aura bien évidemment la proclamation du 26ème ban des vendanges des Côtes du Rhône. Le texte officiel, écrit il y a plus de 30 ans, sera prononcé en français, en provençal et dans 7 autres langues.

Dès que le ban des vendanges sera proclamé, tous, comme à l'accoutumée, partageront un verre de raisin fraîchement pressé à la main par les vignerons. Cette tradition représente le tout premier geste de partage et d'amitié après la vendange.

Les nouveautés

Cette année, tradition se mêlera à la nouveauté. Les étoiles seront au rendez-vous grâce aux clubs d'astronomie de l'observatoire de Vaison-la-Romaine et des Pescos Luno de l'Isle-sur-la-Sorgue qui organiseront des ateliers dans l'après-midi et dans la soirée. Les petits comme les grands pourront profiter de diverses activités telles que la découverte de la biodiversité, un atelier des saveurs, des jeux, et plein d'autres surprises sur le Rocher des Doms et dans le Clos de la vigne du Palais des Papes.

Chaque année, un grand marché des saveurs vient prendre place au Rocher des Doms, mais pour cette 26ème édition, de nouveaux stands gourmands vont faire leur apparition. En plus des truffes, de la charcuterie, des fruits de mer et des fromages auxquels les visiteurs sont habitués, viendront s'ajouter les Maîtres cuisiniers de France qui proposeront soupe au pistou, risotto d'épeautre et saucisse, ou encore ratatouille et œuf poché.

Après la proclamation du ban des vendanges, les Compagnons des Côtes du Rhône débiteront les vendanges du Clos de la vigne du Palais des Papes. Après vinification, le millésime 2022 sera vendu aux enchères au profit de plusieurs œuvres caritatives. Dû à la sécheresse de ces derniers mois, les vendanges des Côtes du Rhône ont quasiment un mois d'avance par rapport à la normale, mais les raisins ne sont pas abîmés. Ainsi, la récolte sera très belle mais à faible rendement.

Enfin, l'appellation Laudun est à l'honneur cette année puisqu'elle s'apprête à accéder au grade de 'Cru des Côtes du Rhône'. Pour fêter cette grande nouvelle qui prendra forme en 2023, les vignerons de Laudun organisent deux masterclass données par un sommelier pour découvrir leur terroir à 17h et à 18h.

La sélection 2022 de la Cuvée des Compagnons

Pour chaque édition, les Compagnons des Côtes du Rhône sélectionnent trois cuvées, une pour chaque couleur, qui deviennent ambassadrices des vins des Côtes du Rhône :

- Cuvée 2019 'Les grandes serres' des Portes du Castelas. Ce vin rouge frais aux parfums de fruits rouges écrasés offre un nez aux notes épicées et une bouche équilibrée, entre pureté et

Ecrit par le 19 décembre 2024

délicatesse.

- Cuvée 2021 'Les pins' du Domaine de Lumian. Un vin rosé délicat, frais et fruité, aux parfums de fruits rouges, pêche de vigne et abricot. Ces arômes floraux le rendent léger et proposent une bouche rafraichissante.
- Cuvée 2021 'Révélation' des Colombes des vignes. Ce vin blanc frais et fruité, aux arômes floraux et exotiques, offre un très bon équilibre avec un final d'épices douces.



DR

Le bal des vendanges

Tous les ans, le ban des vendanges est suivi d'un bal des vendanges. Et 2022 ne déroge pas à la règle. Deux groupes de musique viendront enflammer la scène ce samedi. Les Rock'n Rhône, un groupe de vigneron, négociants et coopérateurs des Côtes du Rhône troqueront leur matériel de vendange pour des instruments de musique.

Ecrit par le 19 décembre 2024

Viendra ensuite le tour du groupe vaclusien The Dukes de prendre place sur scène. Le groupe avait déjà joué de la musique pour le ban des vendanges des Côtes du Rhône de 2019.

Pour découvrir [le programme détaillé](#), rendez-vous sur le site des Compagnons des Côtes du Rhône.

Samedi 27 août. À partir de 17h. Le Rocher des Doms. 2 Mnt des Moulins. Avignon.

V.A.

Les vendanges débutent plus tôt qu'en 2021 en Vallée du Rhône

Ecrit par le 19 décembre 2024



Les premières récoltes de raisin débutent aujourd'hui, le lundi 22 août, pour les vigneronns de la Vallée du Rhône, soit plus tôt qu'en 2021. Malgré la sécheresse persistante de ces derniers mois, les vignes ont su se montrer résistantes. Le millésime 2022 est donc précoce, mais promet d'être d'une grande qualité, au vu de l'état sanitaire des vignes.

L'année dernière, le 30 août avait signé le début des vendanges en Vallée du Rhône, soit huit jours plus tard que cette année. Si certains vigneronns ont débuté les vendanges des blancs et des rosés dès le 11 août dans certains secteurs, notamment dans le Gard, beaucoup débutent aujourd'hui, le 22 août. Cette année, la vigne a souffert du manque de précipitation mais a su montrer son côté coriace. Le vignoble montre un état sanitaire parfait. La saison des vendanges est donc ouverte pour les vigneronns et négociants du deuxième plus grand vignoble d'AOC français.

La sécheresse affecte fortement les appellations de la vallée du Rhône et les températures élevées ont, cette année, engendré une avance de maturité d'une vingtaine de jours par rapport à l'année dernière. L'année 2022 a été marquée par un territoire en déficit pluviométrique (de -53% à -97%), par un record de température au mois de mai, ainsi qu'un épisode orageux au début de l'été. La vigne n'a donc pas été épargnée, et pourtant, elle semble prometteuse.

Ecrit par le 19 décembre 2024

La précocité de ce millésime 2022, appairée à l'état sanitaire parfait du vignoble avec l'absence de maladie dans les vignes, promet un vin riche, avec de la concentration et de belles couleurs. Malgré un poids moyen de raisin inférieur à la normale, la qualité de la vendange devrait être au rendez-vous, notamment grâce aux pluies plus ou moins intenses de la semaine dernière qui ont eu un effet bénéfique sur le raisin.

La Vallée du Rhône en 2021 en quelques chiffres

Pour rappel, les vins de la Vallée du Rhône sont produits sur 3 régions : l'Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'Occitanie.

L'année dernière, en Vallée du Rhône, ce sont 66 402 hectares de vigne qui ont été récoltés afin de produire 1,6 millions d'hectolitres de vin. Il y a eu, en tout, 1 564 unités de productions, dont 1 473 caves et 94 coopératives, et 429 maison de négoce. Le bio a représenté 12% en volume 13% en surface de la récolte du vignoble.

340 millions de bouteilles de vin ont été commercialisées en 2021. Les vins de la Vallée du Rhône ont été consommés dans 193 destinations du monde. Et chaque seconde, ce sont 11 bouteilles de vins de la Vallée du Rhône qui sont dégustées.

V.A.

Les élèves du campus Provence Ventoux font les vendanges

Ecrit par le 19 décembre 2024



Mission accomplie, une belle récolte pour la vigne « pédagogique ». Les élèves du [Campus Provence Ventoux](#) (ex campus Louis Giraud de Serres) ont vendangé les 300 pieds de la vigne intercommunale de la Cove, sous l'œil averti de l'équipe enseignante.

Cet entretien régulier leur permet d'appréhender dans les meilleures conditions le cycle végétatif de la vigne et le travail à accomplir pour amener la vigne à maturité pour les vendanges. La présidente Jacqueline Bouyac et Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'Agriculture et au développement rural étaient présents pour les encourager et les féliciter pour le travail effectué. Le raisin récolté sera acheminé à la cave coopérative Rhonéa où il sera vinifié et mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives.

Lire aussi : ['Accélérateur agroalimentaire' : le préfet en visite chez Rhonéa](#)

Ecrit par le 19 décembre 2024



Ecrit par le 19 décembre 2024

Photo: COVE

Ecrit par le 19 décembre 2024



Ecrit par le 19 décembre 2024

Photo/ cOVE

L.M.

Vallée du Rhône : retour à la norme pour les vendanges

Ecrit par le 19 décembre 2024



Ecrit par le 19 décembre 2024

Les vignerons et négociants du deuxième plus grand vignoble d'AOC français ont commencé à récolter le raisin lundi 30 août, soit environ 10 jours plus tard qu'en 2020. Un retour à des dates de vendanges traditionnelles après 5 années de récoltes précoces.

L'[accident climatique du gel](#) a frappé le vignoble de la Vallée du Rhône le 8 avril. Des températures de -2 à -5°C en moyenne ont été enregistrées avec des pointes jusqu'à -10°C sur certains secteurs. Combiné aux températures fraîches du printemps, le gel a provoqué un ralentissement de la croissance des vignes. « Dans la partie méridionale, contrairement aux deux années précédentes, les faibles précipitations de l'automne n'ont pas permis une recharge hydrique complète du sol après un été 2020 très chaud et peu arrosé », explique l'organisme Inter Rhône. Les températures de l'hiver ont été en moyenne assez proches des valeurs de saison.

Seul le mois de février a été plus doux que la normale avec des températures moyennes plus élevées de 2°C. La floraison s'est ensuite déroulée rapidement et dans de bonnes conditions début juin. « Le vignoble est sain, et les pluies du printemps ont conduit à une pression très faible vis-à-vis du mildiou qui est restée discrète. Certains grenaches sont toutefois affectés par la coulure, ce qui pourra avoir une incidence volumique sur la récolte. Les blancs et rosés des Appellations d'Origine Contrôlées des zones les plus précoces de la Vallée du Rhône ont commencé à être récoltés à partir du 30 août. »

Lire aussi : [Episode de gel, ouverture des dossiers pour 'calamité agricole'](#)



Crédit photos: Thomas O'Brien, Christophe Grilhé

Toujours sur cette zone méridionale, les vendangeurs ne seront pas à pied d'œuvre avant le 6 septembre dans les parcelles précoces épargnées par les aléas climatiques. « Dans les secteurs d'altitude non gelées, les vendanges sont prévues fin septembre. Dans la partie septentrionale, les nombreuses précipitations du mois de décembre ont permis de rééquilibrer le déficit hydrique. Les températures hivernales ont oscillé bien au-dessus et bien en-dessous des normales de saison. Cette oscillation s'est poursuivie jusqu'à la fin du printemps où les températures n'ont pas cessé d'augmenter et restent bien supérieures aux normales. »

Écrit par le 19 décembre 2024



Crédit photos: Bernard Favre, Christophe Grillhé.

Après un débourrement précoce, le développement végétatif s'est rapidement ralenti avec la chute des températures, notamment durant les nuits du 7 au 9 avril.

La floraison s'est déroulée très rapidement et dans de bonnes conditions autour du 7 juin soit 2 semaines de retard par rapport à l'année dernière. « Si les conditions météorologiques des jours et semaines à venir restent favorables, les vendanges devraient s'étaler du 15 septembre jusqu'au milieu du mois d'octobre dans la partie nord du vignoble. »

L.M.